

2022-03.02.04

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 3 février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Braches sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 45  
dont suppléés : 1

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HOLLINGUE Rémy, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, DEPRET Patrick, MOURIER Francis, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, NOCHEZ Didier, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VIOLLETTE Paul

Membres représentés : 11

Votants : 56

Date de la convocation  
28 janvier 2021

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de M. DURAND Pierre, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, M. DOVERGNE Alain de M. CHARLES Gilles, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ de M. Lamotte Dominique, Mme DAMAY de Mme RAMON Marie-Gabrielle, Mme DAMAY de Mme TESTART Laëtitia, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. SURHOMME de M. LEROY Jean-Maurice

Secrétaire de séance :  
Mme DOUAY Sonia

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, MENARD Sergine, RAMON Marie-Gabrielle, ROSE Maryse-Corinne, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie,  
Messieurs DURAND Pierre, CHARLES Gilles, LAMOTTE Dominique, TEN Franck, DAMAY Jean-Michel, LEROY Jean-Maurice, TOURNIQUET Gautier, LOGEART Johan, CARON Hubert, DARCIS Philippe, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

### OBJET : CONSULTATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE AU RETRAIT DES DELEGATIONS DU PRESIDENT A UN VICE-PRESIDENT

#### RAPPORT DE M. DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, portant élection des Vice-Présidents ;  
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, relatives aux délégations de pouvoir du Conseil communautaire, vers le Bureau communautaire et vers le Président de la communauté de communes ;  
Vu l'arrêté en date du 16 juillet 2020 par lequel le Président a délégué une partie de ses fonctions à titre permanent à Monsieur Rémy HOLLINGUE, Vice-Président chargé du Patrimoine - Travaux,

Vu les articles L 2122-18 et L5211.-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Président de la CCALN en date du 23 décembre 2021, portant retrait de délégation de fonctions et de signature à Monsieur Rémy HOLLINGUE, Vice-président PATRIMOINE – TRAVAUX à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Le conseil communautaire doit se prononcer sur le maintien M. Rémy HOLLINGUE dans ses fonctions de Vice-Président « Patrimoine – Travaux »,

Sur proposition du Bureau communautaire réuni le 24 janvier 2022,

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 5 Mmes Rose, Peronnet Mrs Blin, Lecointe, Hollingue, , Abstentions : 6 Mme Blin Mrs Gawlik, Lavoine, Beaumont, Caron, Pinard) le Conseil communautaire :**

- › décide de démettre M. Rémy HOLLINGUE de ses fonctions de Vice-Président « Travaux-Patrimoine » et de laisser le poste vacant,
- › autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/02/22

Affiché le ...08/02/22

Fait et délibéré, le 3 février 2022  
à Braches,

Le Président,

  
Alain DOVERGNE

